

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19652 - 76ÈME ANNÉE

Baisse du POSEI : depuis quand La Réunion est-elle une priorité pour l'Union européenne ?

Le précédent de la suppression du quota sucrier de La Réunion rappelle que le statut de région ultrapériphérique n'offre aucune protection aux agriculteurs réunionnais quand des intérêts plus prioritaires pour les Européens sont en jeu. Le débat autour de la baisse annoncée du POSEI insiste de nouveau sur la prise en compte de la spécificité de La Réunion et sur la quantité négligeable que représente cette ligne de crédit dans le budget de la PAC. Autant d'arguments qui avaient été balayés par la France et la majorité des Etats-membres de l'UE quand il s'est agi de voter en 2013 pour la suppression du quota sucrier et du prix garanti.

D'après Production locale réunie, la baisse annoncée par la Commission européenne de l'enveloppe POSEI destiné aux agriculteurs adhérents des coopératives correspond à 0,023 % du budget total de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne.

D'où l'idée selon laquelle l'Union européenne pourrait bien revenir sur sa décision eu égard à la faiblesse de la somme par rapport à la PAC.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel problème se pose et qu'une ligne de défense analogue est choisie.

En 2001, l'Union européenne avait lancé l'initiative « Tout sauf les armes », qui a ouvert sans quota ni droit de douane l'ensemble du marché européen aux marchandises en provenance des PMA, le groupe de pays dits les moins avancés. Un moratoire pour le sucre était prévu jusqu'en 2009. Cette décision entraîna la restructuration de l'industrie sucrière de Maurice en raison de la fin du quota dont elle bénéficiait en Europe.

Dans le même temps, l'Union européenne avait été sommée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de revoir l'organisation communautaire de marché du sucre (OCM Sucre), attaquée avec succès par plusieurs importants exportateurs de ce produit. Ceci eut pour effet un démantèlement progressif des quotas et des prix garantis à partir de 2006. La transition s'est terminée en 2017, avec la fin des quotas et des prix garantis.

En 2006, l'ancienne direction du Syndicat du Sucre tenait un discours rassurant en direction des planteurs. Les 300.000 tonnes du quota réunionnais étaient comparés aux 16 millions de tonnes consommées en Europe chaque année. Ce qui voulait dire que l'Union européenne n'allait pas remettre en cause ce quota réunionnais, car il était quantité négligeable dans le marché global et que son maintien n'allait pas bouleverser le marché européen du sucre.

Par ailleurs, ce discours pouvait trouver un appui dans le Traité de l'Union européenne, où un article permet l'adaptation des politiques européennes dans les régions dites ultrapériphériques dont fait partie La Réunion.

Au moment du vote en 2013, la France et une large majorité des Etats membres de l'UE étaient pour la suppression des quotas et des prix garantis. Aucun traitement de faveur n'a été accordé au quota réunionnais. L'adaptation des politiques européennes a permis aux industriels de bénéficier d'une aide spécifique à la restructuration, qui a été utilisée à La Réunion pour compenser la baisse du prix du sucre sur le marché européen.

7 ans plus tard, le même problème se pose. L'Union européenne établit un

nouveau budget prenant en compte deux facteurs nouveaux : le retrait du Royaume-Uni et la crise causée par la pandémie de COVID-19. En conséquence, l'UE a perdu un des plus importants contributeurs à son budget, alors que dans le même temps elle s'est engagée à débloquent massivement des fonds pour soutenir les plans de relance des gouvernements.

L'occasion de reconstruire

Il est évident que dans ces conditions, la priorité des dirigeants européens ne soit pas le POSEI, une aide publique pour des coopératives situées dans des pays distants de plusieurs milliers de kilomètres de leur continent.

La France dit s'opposer à cette baisse du POSEI, car le gouvernement sait très bien que si elle est effective, les bénéficiaires du POSEI se tourneront vers Paris pour demander de mettre sur la table l'argent manquant. L'année dernière, lors de l'assemblée générale de la CGPER, le Directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt avait souligné que si des aides d'État supplémentaires sont accordées aux Réunionnais, alors ce sont autant d'aides en moins pour les agriculteurs de France. Une position aussitôt combattue par l'intervenant suivant, représentant la Confédération paysanne.

C'est donc bien l'occasion de remettre en cause un modèle dominant où les aides publiques dans l'agriculture ne sont pas au service de l'auto-suffisance alimentaire de La Réunion, mais sont utilisées pour faire tourner un système qui ne place pas l'agriculteur réunionnais en son centre.

M.M.

Billet philosophique**Plusieurs appels fantastiques !**

Idriss Issop-Banian et Danièle Moussa durant la Journée Réunionnaise de la Fraternité dimanche dernier.

Comme l'a dit l'annonce, « la Journée Réunionnaise de la Fraternité se déroule cette année sans rassemblement. Pour maintenir la flamme et rapprocher les cœurs nos amis du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion (GDIR) ont souhaité marquer la fête par un simple "Kabar en studio". Idriss Issop-Banian et Danièle Moussa nous emmènent sur le chemin de la fraternité à travers l'actualité, des rétrospectives et de la poésie. À vivre ce dimanche 27 septembre à 15h sur les ondes de Radio et sur le Site Internet et le Facebook de Radio Arc en Ciel La Réunion ».

Dans ce "Kabar pou la Fraternité" d'une durée d'environ 35 minutes, nous citerons d'abord Idriss Issop-Banian qui a fait plusieurs interventions et qui a notamment rappelé que cette célébration était la 12e édition et qu'elle se déroule le dernier dimanche de septembre pour promouvoir « la paix, la non-violence, la fraternité et pour améliorer le vivre ensemble du peuple réunionnais ». Il a aussi rappelé que de nombreux artistes ont participé à cette célébration, comme par exemple Gilbert Pounia, Danyel Waro, Françoise Guimbert, Maximin Boyer, etc.

(pardon pour les oublis !) ainsi que de nombreux partenaires associatifs comme le CEVIF, SOS Solitude, ATD Quart-Monde, l'UDAF, Rasine Kaf...

Il a également souligné que cette célébration atteint une dimension internationale, notamment grâce au Pape François qui interviendra au mois de novembre dans le cadre de la journée universelle de fraternité. Et il a conclu que si chacun s'engage pour le combat en faveur de la justice et de la paix cela permet de « garder la flamme de l'espérance ».

« Samem nout' lespoir ! »

Nous citerons aussi Danièle Moussa, qui a également fait plusieurs interventions, dont le rappel de la création collective de l'arbre de la fraternité aux dernières éditions et la proclamation de "l'Appel à la Fraternité" du GDIR, dont voici la conclusion (en version créole) : « La fraternité ek la responsabilité oté ! Oui mon fra ! Samem nout' l'unité ! Bonjour, pardon, merci, bonsoir ! Donne donn' la main mounoir. Et puis allons dit partout : Nou même lo peuple

l'arc-en-ciel. Samem nout' lespoir ! ». Elle a aussi cité plusieurs poèmes de Mgr Gilbert Aubry et celui de Idriss Issop-Banian écrit en 1991 sous le titre "Hymne à La Réunion".

Ce poème a été traduit en créole par Patrice Treuthardt et il est sorti en CD en octobre 2017 par le groupe Kayanmbé avec Maximin Boyer, décédé le 26 juillet 2018. Voici l'introduction et la conclusion de ce chant formidable : « La Réunion nout paradi, lo siel la vanté. Out non lé kom in zapel pou nou viv dann in péi an dalonaz. (...) Ansanm ansanm zanfannout Péi tout-kouler. Si lo pti bout la ter bondié la doné, alon met la min ansanm pou bann marmay i lev. Pou zot gingn viv an pé isi La Réunion ! An dalonaz ».

Voilà l'illustration que pendant que l'édition 2020 de la Journée Réunionnaise de la Fraternité plusieurs appels fantastiques pour vivre ensemble une vie meilleurs ont été proclamés ! À revoir sur le site : https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=198251694997524&id=101555541333807&sfnsn=wa&extid=b69hbN9q8RuDyjKX

Roger Orlu

Edito

La gestion française de la COVID-19 en question

Voici le dernier communiqué publié par les personnes qui ont en charge notre santé.

« Selon les autorités sanitaires, on recense :

- 511 cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire) dont 64 cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale
- et 3 258 cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé).

16 patients en réanimation

Ce mercredi 30 septembre, 53 patients atteints de la Covid-19 sont hospitalisés au CHU de La Réunion, dont 16 en service de réanimation. »

A cette heure, nous avons passé le cap des 4000 personnes contaminées. Les trois quarts sont des cas autochtones. Et, personne n'est capable de prédire l'avenir immédiat. Les fêtes de fin d'années semblent condamnées ; les activités économiques et commerciales compromises. Il ne manque plus qu'un cyclone dévastateur pour corser le tout.

Nous serons en été ; le moment de sortir pour vivre le plein air ; ce sera impossible et les policiers sont à l'affût. Les rencontres familiales sont proscrites. Les enfants seront intenable. Ce sera une nouvelle forme de confinement. Alors, la tendance actuelle est de culpabiliser les Réunionnais. On voudrait faire croire que la population réunionnaise serait la seule responsable de cette situation. Cependant en comparant les situations des pays de la zone ayant une population à peu près équivalente il n'est pas difficile de voir que la gestion française de crise a été la moins efficace.

Maurice : 1 265 000 habitants, 381 cas de COVID-19 et 10 décès

La Réunion : 859 959 habitants, 3993 cas de COVID-19 et 16 décès

Mayotte : 279 471 habitants, 3779 cas de COVID-19 et 42 décès

Seychelles : 100 191 habitants, 50 cas de COVID-19 et 0 décès

Que reste-t-il à faire ? Les mesures générales ont montré leurs insuffisances. Par contre, il n'est pas trop tard pour durcir le contrôle à l'aéroport avec la réinstallation des quatorzaines obligatoires. Cela a montré son efficacité et il s'agit toute de même de l'intérêt sanitaire public. Tout cela en continuant de répertorier les endroits contaminés et les circonscrire. La protection des secteurs et personnes non contaminées est cruciale. C'est bien là le rôle des pouvoirs publics, n'est-ce pas ?

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Ot é

Onzan déza, lo maloya an parmi lo patrimoine kiltirèl l'imanité

Yèr l'avé onzan, dopi maloya rényoné lété marké dann patrimoine. Dopi onzan, lo maloya marké an parmi lo patrimoine kiltirèl par l'Unesco. In bon nouvèl pou in shanté zété dann fénoir si tan tèlman lontan. In bon nouvèl pou nout bann zansien la fé viv lo maloya é la fé rès ali vivan ziska zordi. Kisoï pou la pratik désèrtènn rolijyon bann zansète. Kisoï pou akonpagn la lite bann zésklav épi bann zangazé, anfin bann prolètèr lo tan zordi - sirtou i f opa obliye la lite nout parti kont lo fénoir kolonyal épi néokolonyal épi kont loprésyon-roprésyon. Kisoï ankor dann konba kiltirèl pou nout lidantité é bien valab dsi lo poinnvizé la konverzans bann lite.

Sirtou alon pa obliye lo tavaye la MCUR pou ariv in rézikta konmsa.

Pou kosa mi di sa ? Pars mi souvien komsï lété yèr lo bann konba bann gran média an konplisité avèk lo pouvoir fransé épi bann fors réaksyonèr é konplis pou désann in jéan la politik rényonèz épi si posib éfas tout sak li la fé dann sans la libérasyon sosyal é la libérasyon nout nasyon. Mi vé parl nout kamarad Paul Vergès épi tout bann zékip la travaye avèk li pandan tan é tan d'tan. San son l'anbisyon pou nout pèp épou nout péi ousa nou noré été ankor randu.

Dann mond antyé zordi i koné maloya mé an bien pa an mal : dann sans nout libérasyon é pa konm in produi pou la konsomasyon. A biensir, ni pé rogrété dann bann gran boit de nui l'érop épi l é zot kontinan i shant pa é i dans pa maloya pou fé pass lo gou bann boison alkolik épi lodèr lo gro transpirasyon. Ni pé trogrète sa, pars pétète ni pé pans lété in n'afèr pou amenn lo pikayon isi La Rényon mé ni pé z'ète fyèr pars nou la gardien nout pirté é nout lotanstisité. Ni pé éte fyèr pars néna bann gran mizik la pa gingn protèj azot konm nou la protèj nout maloya.

Sa i vé pa dir, nout maloya lé pi an danzé disoud dann la modèrnité, dann biznèss, tout zafèr lé kapab fé pali nout zétoil. Mé dizon sa i fé parti lo bataye kiltirèl é bataye-la nou la pou améné sé in bataye frazil mé itil, bien itil konm moin la fine di dann la konvèrjans bann lite épi dan lo ranforsman nout idantité, ranforsman tout i sak i fé ké nou sé nou, nou sé pa lé zot, élé zot sé pa nou.. Sak néna bon zorèye pou ékouté, ékouté ! sak néna bon gèl pou kriyé, kriyé ! Onzan déza, nout maloya an parmi patrimoine kiltirèl l'imanité.

Justin